



AIDE SOIGNANT.E.S ? POURQUOI PAS ?

VOUS APPRÉCIEZ LA RELATION À L'AUTRE ?
VOUS AIMEZ EXPLORER POUR COMPRENDRE ?
LES CHALLENGES VOUS FONT VOUS DÉPASSER ?
LES RESPONSABILITÉS VOUS MOTIVENT ?
LE TRAVAIL D'ÉQUIPE EST POUR VOUS ESSENTIEL ?

REJOIGNEZ NOUS !

SITE de DINAN :

Ker Siam - Rue Jean Charcot
22101 DINAN
Tel 02 96 87 63 30
secretariat.ifas@ch-dinan.fr

<https://gh-re.fr/>

SITE de Saint MALO :

9 Rue de la Marne
35400 St Malo
Tél : 02 99 21 28 89
ifas.sec@ch-stmalo.fr

AIDE SOIGNANT.E.S ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le métier d'aide-soignant est de dispenser, **en collaboration avec l'infirmier.e.s**, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

COMMENT ENTRER DANS LA FORMATION ?

OBLIGATOIRE !!!

- Etre âgé de **17 ans au moins** le jour de la rentrée de la rentrée scolaire.
- Avoir le **permis de conduire** et un **véhicule** ou un **moyen de transport** (2 roues motorisés) sont requis.

LES VOIES POSSIBLES

- La formation initiale sur la base de l'**étude d'un dossier** et d'un **entretien** (voir tableau ci-dessous)
- La **formation professionnelle continue** sur la base d'une sélection propre à chaque employeur
- La **validation partielle des acquis** de l'expérience après décision d'un jury VAE

EPREUVES DE SELECTION 2024 (dates prévisionnelles)

Ouverture des inscriptions Retrait du dossier	Clôture des inscriptions Dépôt du dossier	Jury sélection Etude du dossier et entretien	Affichage des résultats
Fin février Début mars 2024	Mi-juin 2024	Mi-juin 2024	Juillet 2024

COMBIEN Y A-T-IL D'ÉLÈVES DANS LA PROMO ?

Pour Dinan : 45 élèves

Pour Saint Malo : 56 élèves

Vous bénéficierez d'un accompagnant personnalisé car vous êtes UNIQUE !

COMMENT S'ORGANISE LA FORMATION ?

Rentrée	26 août 2024
Durée de la formation	1540 heures (De septembre à fin juillet)
Enseignements théoriques	770 Heures
Enseignements pratiques	770 heures
Diplôme	Diplôme d'état d'aide-soignant

CURSUS COMPLET

CURSUS PARTIEL

Rentrée	26 août 2024		
	Théorie <i>En heures</i>	Pratique <i>en heures</i>	TOTAL <i>En heures</i>
BAC Pro ASSP	371	350	721
BAC Pro SAPAT	511	490	1 001
DEAES (Ref. 2016)	553	420	973
DEAES (Ref. 2021)	455	420	875
DEA	574	595	1 169
ARM	553	595	1 148
DEAP	224	245	469
DEAVF	567	595	1 162
Titre prof. ASMS	602	595	1 197

Aides
financières



UNE FORMATION CHERE ? VOTRE EMPLOYEUR SOUHAITE VOUS ACCOMPAGNER DANS CE PROJET ?

Des aides financières sont possibles en fonction des situations.

(OPCO, CPF, Pôle emploi, Etat)

Pour l'année 2023/2024, le montant était de 6 930 € pour un cursus complet.

Concernant les cursus partiels, se renseigner auprès du secrétariat de l'IFAS.

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER, NOUS VOUS
ACCOMPAGNERONS AU MIEUX !**

CE QU'ON ATTEND DE VOUS ?

- Rigueur et assiduité de travail
- Capacités relationnelles, d'écoute,
- Respect de l'autre et de l'Institut
- Discrétion,
- Sérieux,
- Sens des responsabilités



L'ÉQUIPE QUI VOUS ACCOMPAGNE

UNE ÉQUIPE DISPONIBLE, DYNAMIQUE ET À L'ÉCOUTE :

- Un coordonnateur général
- Une coordinatrice pédagogique
- Une équipe pédagogique
- Une secrétaire
- Une cadre de santé documentaliste



Les **intervenants** extérieurs (professionnels soignants et médicaux-sociaux, représentants d'associations...) qui apporteront leurs compétences et expériences professionnelles :

Infirmier(e)s
Kinésithérapeutes
Diététicien(ne)s
Ergothérapeute
Aide-soignant(e)s
Médecins
Sociologues
Psychologue
etc

A PROPOS DE LA VIE EN INSTITUT



Il n'y a pas d'internat à l'institut. Un tableau d'annonces de location est mis à disposition des élèves. Ce tableau est consultable avant le début de la formation



Réseaux Dinan et Saint-Malo. Les horaires des bus sont mis à disposition des élèves.

Réseau Dinan Agglo
<https://www.dinan-agglomeration.fr>

Réseau St Malo Agglo
<https://www.stmalo-agglomeration.fr>

Réseau MAT (Saint-Malo)
<https://www.reseau-mat.fr/>

+ Location de vélos



Des ouvrages et articles scientifiques, professionnels sont accessibles.



Le self du personnel du CH René Plevén et CH Broussais sont accessibles aux étudiants/élèves.

Les instituts disposent d'une pièce de vie « l'officine », salle de repos des étudiants et élèves dans laquelle ils disposent d'un espace de restauration équipé.



La personne référente « handicap » de l'Institut étudie toutes les demandes d'aménagement de la formation sur la base de documents médicaux et paramédicaux à fournir par l'étudiant.

patricia.renault@ch-dinan.fr

QUE FAIRE DE MON DIPLÔME ?

Vous pourrez exercer comme **aide-soignant** dans différents secteurs d'activités :

- **Secteur hospitalier ou extrahospitalier public ou privé** (unités de soins de médecine, de chirurgie, de soins de suite et de réadaptations)
- **Secteur social ou médico-social** (EHPAD, USLD, Domicile, Foyers de vie...)
- **Humanitaire/Réserve Sanitaire**



QUELLES SONT MES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION ?

LE DIPLÔME D'AIDE-SOIGNANT PERMET, PAR LE BIAIS DE LA FORMATION CONTINUE, D'ÉVOLUER VERS D'AUTRES MÉTIERS OU FONCTIONS.

- Formation en **soins infirmiers** après 3 années d'exercice temps plein comme aide-soignant
- Formation d'**auxiliaire en puériculture** (allègements de formation)
- Formation d'**ambulanciers** (allègements de formation)
- **Assistant de soins en gériatrie**
- **Assistant médicale**
- **Accompagnement Educatif et Social (AES)**

TAUX DE RÉUSSITE

DINAN

Année 2021 / 2022
90.70 % en session 1
100 % en session 2

Année 2022 / 2023
91.67 % en session 1
session 2 en cours

SAINT-MALO

Année 2021 / 2022
100 % en session 1
100 % en session 2
91.78 % en session 3

Année 2022 / 2023
95.83 % en session 1
session 2 en cours